

**grève reconductible pour le 22 mars 2010**

## **La précarité ça suffit**

Sur tous les chantiers, nous voyons bien que le compte n'y est pas : toujours moins de temps, toujours moins de moyens, humains et matériels. Non contente d'utiliser le CDD à outrance la direction de l'Inrap met en place massivement le CDA, comme elle l'a promis. La mise en place de ce contrat scandaleux rencontre de nombreux problèmes : droits au chômage, rupture de la chaîne opératoire, chantage à l'emploi, droits à une carrière, etc... Indépendamment des situations des agents précaires, ce sont aussi les sites archéologiques qui font les frais de la logique comptable de cette administration technocrate.

Nous n'irons pas par quatre chemins :

**200 ETP permanents pourvus par du CDD = 200 CDI possibles !**

Un CDI c'est la loi

Un CDI c'est moins de gestion administrative qu'un CDD/CDA

Un CDI c'est une carrière évolutive

Un CDI c'est un poste, c'est une résidence administrative

Un CDI c'est un droit quand on travaille à l'INRAP depuis plusieurs années

le point d'indice n'a pas été revalorisé suffisamment depuis des années, ni le régime indemnitaire.

**Les repas : 20€ c'est un minimum**

**Les nuitées : c'est 60€ minimum...** pourquoi l'Inrap accepte de payer carlson 65€ par nuitée et refuse d'indemniser les agents à hauteur de **60€** au lieu de 45€ ??? La vente du droit de l'agent serait-il un moyen de faire des économies?

**Les frais kilométriques** n'ont pas été revus à la hausse depuis des années alors que le prix du pétrole a flambé, que les frais d'entretien des voitures sont de plus en plus chers.

**Les primes de suppléances et administratives ne suffisent plus** : le pouvoir d'achat des agents a dangereusement régressé en quelques années. Comment accepter des responsabilités supplémentaires, alors que le salaire et les indemnités s'apparentent à une aumône.

De plus, nous voulons la prise en compte de la **pénibilité** de notre métier dans le calcul des droits à la retraite. En effet, des années passées les genoux dans la boue, à pousser des brouettes, dehors par tous les temps font que notre retraite sera plus courte. Il est un fait avéré, de nos jours, que les professions liées à des activités extérieures, et soumises aux intempéries, avec des contraintes de déplacements fréquents, ont une espérance de vie moindre que celles qui sont sédentaires. Cela doit être reconnu !! Il faut que le ministère prenne en compte dans les négociations sur la pénibilité au travail la spécificité de notre métier.

Alors que le ministère repousse sans cesse l'observatoire de la précarité, **nous appelons les agents à se réunir en assemblées générales et à établir le bilan de la précarité dans leurs régions, centres archéologiques, centres administratifs.** Ainsi, au soir du 22 mars, nous serons en capacité d'avoir une vision de la précarité à l'Inrap, de sa pratique quotidienne et de ses incidences sur le quotidien des agents.

En outre, la grève doit permettre aux assemblées générales qui le désirent d'effectuer les actions qu'elles jugeront nécessaires.